

Séance ordinaire du 24 avril 2017

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-quatrième jour du mois d'avril deux mille dix-sept à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Ann Jeffrey

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2017-03-75

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 avril 2017, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Approvisionnement

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction de rues, de conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Saint-Denis, Grand-Tronc et Bernières (secteur Saint-Rédempteur)
Document d'aide à la décision APP-2017-068 »

« Direction générale

Mise en place d'un comité pour favoriser l'amélioration du transport en commun et abrogation des résolutions CV-2016-02-84 « Désignation de membres du personnel affectés aux travaux de la *Force opérationnelle (Task Force)* du Bureau d'étude pour le projet de service rapide par bus (SRB) et création d'un comité de suivi pour le projet de service rapide par bus (SRB) » et CV-2016-02-63 « Approbation du mandat de préparation du projet de service rapide par bus (SRB) à confier au Réseau de transport de la Capitale, création du Bureau d'étude du projet de service rapide par bus (SRB) et création d'un comité directeur et nomination à ce comité »
Document d'aide à la décision DG-2017-085 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement sur les ventes temporaires (afin d'encadrer les commerces temporaires intérieurs sur le territoire de la ville)
Document d'aide à la décision URBA-2017-111 »

« **Avis de motion**

Avis de motion du Règlement abrogeant le Règlement numéro 171 concernant les commerçants non-résidents de l'ex-Ville de Lévis
Document d'aide à la décision URBA-2017-111 »

« **Comité exécutif**

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Pierre Germain »

« **Développement économique et promotion**

Financement de la dépense relative à l'appel d'offres 2016-65-52
Document d'aide à la décision DEV-2017-042-R-1 »

« **Avis de motion**

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau
Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-040-R-1 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-76

Félicitations au Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière et à la Direction de la vie communautaire

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière et à la Direction de la vie communautaire pour avoir organisé l'activité de reconnaissance entièrement dédiée aux bénévoles de la Ville qui avait lieu le 23 avril 2017, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-77

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2017-03-78

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 10 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-79

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 4, 10 et 11 avril 2017

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 4, 10 et 11 avril 2017 est déposé.

CV-2017-03-80

Besoins de main-d'œuvre au Bureau de projets de la Direction générale
[Document d'aide à la décision RHAC-2017-029](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre au Bureau de projets de la Direction générale, tels qu'ils sont décrits en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2017-029.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-81

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des finances
[Document d'aide à la décision RHAC-2017-031](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des finances, tels qu'ils sont décrits en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2017-031.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-82

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2017
[Document d'aide à la décision GRE-2017-078](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2017, est déposé, à titre d'information.

CV-2017-03-83

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2017

[Document d'aide à la décision GRE-2017-092](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier le calendrier de ses séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2017 afin de prévoir une séance ordinaire du conseil de la Ville le 5 juin 2017 à 18 h 30.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-84

Entente de collaboration à intervenir avec le Ministre des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le Réseau de transport de la Capitale, la Société de transport de Lévis, la Communauté métropolitaine de Québec et la Ville de Québec concernant l'enquête Origine-Destination 2017

[Document d'aide à la décision DG-2017-082-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec le Ministre des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le Réseau de transport de la Capitale, la Société de transport de Lévis, la Communauté métropolitaine de Québec et la Ville de Québec, concernant la réalisation de l'enquête *Origine-destination 2017* de la région Québec-Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DG-2017-082-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-85

Lettres d'entente à intervenir avec des membres du personnel cadre supérieur en conformité avec la nouvelle classification des cadres supérieurs

[Document d'aide à la décision DG-2017-083](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir avec des membres du personnel cadre supérieur, et ce, en conformité avec la nouvelle classification des cadres supérieurs.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-86

Affectation de la réserve financière pour des dépenses relatives aux cours d'eau

[Document d'aide à la décision ENV-2017-016](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'affecter un montant de 75 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision ENV-2017-016, afin de financer les dépenses relatives aux travaux à effectuer sur les cours d'eau mentionnés au Règlement RV-2006-05-38 concernant la création d'une réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-87

Remboursement des frais encourus par la Société de transport de Lévis relatifs à la réalisation des travaux du projet de piste cyclable et voie réservée (boulevard Guillaume-Couture)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-022](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De rembourser les frais encourus par la Société de transport de Lévis pour les services professionnels, l'acquisition d'emprises et les frais administratifs nécessaires à la réalisation des travaux du projet de piste cyclable et voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture, du chemin du Sault au pont Dominion, au montant de 230 878,41 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-88

Désignation de personnes à titre d'inspecteur ou inspectrice pour l'application des règlements numéros 134 et 135 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2017-010](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De désigner à titre d'inspecteur ou d'inspectrice pour l'application des règlements numéros 134 et 135 de la Société de transport de Lévis, les membres du personnel dont le nom figure à la résolution 2017-040 de cette société, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-2017-010.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-89

Détermination d'une zone d'arrêt et installation de panneaux d'arrêts et demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-038](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De déterminer une zone d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêts à l'endroit suivant :

376° sur la rue du Vieux-Chemin, à l'intersection sud de la rue du Flottage, en direction nord et sud, dans le secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville.

De demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser la possibilité de permettre le virage à droite au feu rouge sur la rue du Pont à l'intersection de la route Rivières (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon).

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-90

Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire 2017

[Document d'aide à la décision INC-2017-005](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'appuyer la *Semaine de la sécurité ferroviaire* afin d'être un allié de cette campagne de sensibilisation du public, se déroulant du 24 au 30 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-91

Fermeture temporaire d'une partie de la rue Saint-Laurent et du Parcours des anses (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-007](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser le Club Tri-action de Lévis et le Club de course de Lévis à utiliser une partie du Parcours des anses, le 7 juillet 2017, pour la tenue de la *Course du Grand Lévis*, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-007.

De fermer temporairement une partie du Parcours des anses et une partie de la rue Saint-Laurent (secteur de Lévis), et d'interdire le stationnement sur une partie de cette rue, le 7 juillet 2017, selon les paramètres indiqués à cette fiche de prise de décision, pour permettre la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-92

Renouvellement de l'entente de développement culturel à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications pour les années 2018-2020

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2017-008](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De signifier l'intérêt de la Ville à renouveler l'entente de développement culturel à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications, de même que de confirmer que la contribution financière de la Ville sera de 129 000 \$, pour chacune des années 2018, 2019 et 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-93

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-009](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De renouveler la désignation de monsieur Réjean Pérusse, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), pour un mandat de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-94

Contrat de service à intervenir avec Le patro de Lévis inc. concernant l'exploitation des stationnements publics du secteur de la Traverse et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision DEV-2017-004](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De conclure le contrat de service à intervenir avec Le patro de Lévis inc., concernant l'exploitation des stationnements publics du secteur de la Traverse et le versement d'une aide financière à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-95

Attribution du contrat pour la location de scies débroussailleuses avec bras télescopique et opérateur ou opératrice

[Document d'aide à la décision APP-2017-077](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la location de scies débroussailleuses avec bras télescopique et opérateur ou opératrice (appel d'offres 2017-50-07), à Débroussaillage J.M.S. inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 206 245 \$, avant TPS et TVQ, pour les cinq années du contrat, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-96

Dépôt de listes de contrats au 28 février 2017

[Document d'aide à la décision APP-2017-082](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 28 février 2017 sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 28 février 2017 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé ou une employée du 1^{er} janvier au 28 février 2017, avec un même cocontractant ou cocontractante lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé ou une employée du 1^{er} au 28 février 2017, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2017-03-97

Attribution du contrat pour les travaux sur le réseau d'éclairage public et feux de circulation

[Document d'aide à la décision APP-2017-084](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour les travaux sur le réseau d'éclairage public et feux de circulation, lot 2 (appel d'offres 2017-50-16), à Ardel électrique inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 251 700 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-98

Attribution du contrat pour la réfection et le prolongement de la rue J.-B.-Renaud (parc Industriel Bernières, phases 1 et 2) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2017-085](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la réfection et le prolongement de la rue J.-B.-Renaud (parc industriel Bernières, phases 1 et 2) (appel d'offres 2017-50-10), à Les constructions de l'amiante inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 408 756,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-99

Attribution du contrat pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (phase 2) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2017-091](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (phase 2) (appel d'offres 2017-50-27), à Les excavations Lafontaine inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 4 778 395,08 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-00

Attribution de contrat pour la fourniture de défenses de type flottante en mousse pour bateaux de croisière au quai Paquet

[Document d'aide à la décision APP-2017-094](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la fourniture de défenses de type flottante en mousse pour bateaux de croisière au quai Paquet (appel d'offres 2017-50-23), à Griffin engineered systems inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 194 400 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-01

Attribution du contrat pour la mise en valeur des vestiges des moulins Breakey

Document d'aide à la décision APP-2017-099

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la mise en valeur des vestiges des moulins Breakey (appel d'offres 2017-50-31), à Les constructions bé-con inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée au montant indiqué à la fiche de prise de décision APP-2017-099, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-02

Attribution du contrat pour l'acquisition d'un camion autopompe

[Document d'aide à la décision APP-2017-040](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour l'acquisition d'un camion autopompe (appel d'offres 2017-50-02), à L'arsenal / Thibault et associés, au prix de 624 566 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-03

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-98 modifiant le Règlement RV-2004-02-45 déterminant les interdictions où le virage à droite à un feu rouge est interdit

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-038](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-98 modifiant le Règlement RV-2004-02-45 déterminant les interdictions où le virage à droite à un feu rouge est interdit.

Ce règlement a pour objet d'interdire le virage à droite au feu rouge à l'approche sud de l'intersection du boulevard Alphonse-Desjardins et de l'entrée privée de l'immeuble sis au numéro civique 1111 (Le Sélection Lévis).

CV-2017-04-04

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-99 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-038](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-99 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Alfred-Arcand, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre.

CV-2017-04-05

Avis de motion du Règlement RV-2017-17-00 modifiant le Règlement numéro V-850 concernant la localisation des signaux de circulation dans l'ex-Ville de Charny

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-038](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-17-00 modifiant le Règlement numéro V-850 concernant la localisation des signaux de circulation dans l'ex-Ville de Charny.

Ce règlement a pour objet de fixer la vitesse maximale à 70 km/h sur une partie de l'avenue des Belles-Amours et sur le chemin de l'Hêtrière.

CV-2017-04-06

Avis de motion du Règlement RV-2017-17-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de certains usages commerciaux et de services dans la zone publique P2158, secteur de la Traverse)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-096](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-17-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone P2158, les usages de la classe C100, produits alimentaires, les usages de la classe C101, restauration, ainsi que les usages de la classe C108, articles de sport, de jouets et animaux de maison.

CV-2017-04-07

Adoption du Projet de règlement RV-2017-17-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de certains usages commerciaux et de services dans la zone publique P2158, secteur de la Traverse)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-096](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Projet de règlement RV-2017-17-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-096.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-08

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-16-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de trois zones résidentielles pour permettre le développement résidentiel Le Bourg du Petit Saint-Jean et modification de la marge de recul avant minimale dans la zone H0933, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-112-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-16-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-02-55.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-09

Adoption du Règlement RV-2017-16-95 concernant les bibliothèques publiques

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2017-006](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-95 concernant les bibliothèques publiques a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir le fonctionnement des bibliothèques publiques et la tarification applicable selon le cas ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2017-16-95 concernant les bibliothèques publiques.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-10

Adoption du Règlement RV-2017-16-69 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-049](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-69 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Joly et Saint-Joseph ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2017-16-69 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-11

Adoption du Règlement RV-2017-16-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage habitation unifamiliale isolée, zone H0238, rue du Sextant, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-115](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'ajouter la classe d'usage habitation unifamiliale isolée dans la zone H0238, de prévoir des normes applicables à cet usage, ainsi qu'une densité résidentielle nette minimale devant être respectée pour tous les usages autorisés dans la zone ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller René Fortin

D'adopter le Règlement RV-2017-16-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-02-65.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-12

Adoption du Règlement RV-2017-16-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (prolonger la période d'installation d'une enseigne d'inauguration et apporter de nouvelles restrictions aux enseignes sur les véhicules)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-118](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prolonger la période autorisant l'installation des enseignes d'inauguration et de régir, dans les zones à dominance *Commerciale*, *Industrielle* ou *Multifonctionnelle*, les enseignes qui sont supportées par un véhicule ou une remorque ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2017-16-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-00-95.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-13

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction de rues, de conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Saint-Denis, Grand-Tronc et Bernières (secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision APP-2017-068](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction de rues, de conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Saint-Denis, Grand-Tronc et Bernières (secteur Saint-Rédempteur) (appel d'offres 2017-55-22), à Tetra tech QI inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 349 288,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-14

Mise en place d'un comité pour favoriser l'amélioration du transport en commun et abrogation des résolutions CV-2016-02-84 « Désignation de membres du personnel affectés aux travaux de la *Force opérationnelle (Task Force)* du Bureau d'étude pour le projet de service rapide par bus (SRB) et création d'un comité de suivi pour le projet de service rapide par bus (SRB) » et CV-2016-02-63 « Approbation du mandat de préparation du projet de service rapide par bus (SRB) à confier au Réseau de transport de la Capitale, création du Bureau d'étude du projet de service rapide par bus (SRB) et création d'un comité directeur et nomination à ce comité »

[Document d'aide à la décision DG-2017-085](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De créer un comité ayant pour objectifs de finaliser et d'accélérer les projets de transport en commun qui contribueront à décongestionner le réseau routier de Lévis, d'obtenir sa juste part des investissements gouvernementaux en transport en commun, de trouver le meilleur moyen d'arrimer les réseaux des deux rives, de même que de se pencher sur les travaux routiers jugés prioritaires pour Lévis.

De décréter que le comité doit déposer ses conclusions au comité exécutif d'ici la fin de l'année 2017.

De désigner les personnes suivantes à titre de membres du comité :

- ✓ le président de la Société de transport de Lévis, à titre de président du comité;
- ✓ le président de chaque arrondissement (3 membres du conseil de la Ville);
- ✓ le vice-président du comité exécutif de la Ville;
- ✓ le directeur général de la Ville;
- ✓ le directeur général de la Société de transport de Lévis;
- ✓ la directrice générale adjointe au développement du territoire et à la qualité de vie de la Ville.

D'abroger la résolution CV-2016-02-84 « Désignation de membres du personnel affectés aux travaux de la *Force opérationnelle (Task Force)* du Bureau d'étude pour le projet de service rapide par bus (SRB) et création d'un comité de suivi pour le projet de service rapide par bus (SRB) », de résilier en conséquence l'entente de prêt de service RTC-2016-01, de même que d'autoriser la greffière à transmettre un avis de résiliation de cette entente au Réseau de transport de la Capitale.

D'abroger la résolution CV-2016-02-63 « Approbation du mandat de préparation du projet de service rapide par bus (SRB) à confier au Réseau de transport de la Capitale, création du Bureau d'étude du projet de service rapide par bus (SRB) et création d'un comité directeur et nomination à ce comité ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-15

Avis de motion du Règlement RV-2017-17-02 sur les ventes temporaires (afin d'encadrer les commerces temporaires intérieurs sur le territoire de la ville)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-111](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-17-02 sur les ventes temporaires.

Ce règlement a pour objet d'interdire l'occupation d'un local ou d'un espace, à l'intérieur d'un bâtiment, pendant une période inférieure à 4 mois consécutifs, pour les fins de vendre ou d'offrir en vente, en gros ou au détail, sur échantillons ou autrement, des biens et des services, sous réserve de certaines exceptions.

CV-2017-04-16

Avis de motion du Règlement RV-2017-17-03 abrogeant le Règlement numéro 171 concernant les commerçants non-résidents de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision URBA-2017-111](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera

soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-17-03 abrogeant le Règlement numéro 171 concernant les commerçants non-résidents de l'ex-Ville de Lévis.

Ce règlement a pour objet d'abroger le Règlement numéro 171 de l'ex-Ville de Lévis concernant les commerçants non-résidents.

CV-2017-04-17

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Pierre Germain

ATTENDU que le 17 avril 2017, à l'âge de 51 ans, est décédé à Lévis monsieur Pierre Germain;

ATTENDU que monsieur Germain était coordonnateur des maisons de jeunes des secteurs Saint-Jean-Chrysostome, Charny et du point de service du secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville;

ATTENDU que monsieur Germain était l'un des membres fondateurs de l'Association des maisons des jeunes de Chaudière-Appalaches ainsi que des tables de concertation *Comité d'action famille-école-communauté* (CAFEC);

ATTENDU que par ses nombreuses années d'implication communautaire, monsieur Germain a contribué activement à la mise en place de mesures visant l'autonomie, le développement et le bien-être des jeunes lévisiens;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé à l'unanimité

D'offrir les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Pierre Germain.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-18

Financement de la dépense relative à l'appel d'offres 2016-65-52

[Document d'aide à la décision DEV-2017-042-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De financer la dépense relative à l'appel d'offres 2016-65-52, telle qu'elle est décrite à la fiche de prise de décision DEV-2017-042-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-19

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-97 modifiant le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-040-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis

lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-97 modifiant le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau.

Ce règlement a pour objet de prolonger jusqu'au 1^{er} septembre 2018 le délai permettant au propriétaire d'un immeuble visé par le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau qui était existant lors de l'entrée en vigueur de ce règlement et qui n'était pas muni d'un compteur d'eau, de se conformer à ce règlement en procédant à l'installation d'un compteur d'eau.

CV-2017-04-20

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2017-04-21

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2017-04-22

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 20 heures 30, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
